

## Invitation à une réunion sur les conditions de travail des AESH et AED

L'augmentation massive des notifications MDPH et le passage généralisé à l'aide mutualisée (80 % dans le second degré en 2022) ont profondément dégradé les conditions d'exercice des AESH. Ils gèrent des charges d'accompagnement plus lourdes, des prescriptions de plus en plus nombreuses et un manque structurel d'effectifs. Le pilotage par PIAL et PASS crée des injonctions contradictoires, des déplacements imposés, une absence de formation réelle et une pression institutionnelle permanente. Les AESH restent au cœur de l'inclusion scolaire sans reconnaissance statutaire ni stabilité.

Les AED assurent, aussi aujourd'hui, un ensemble de missions de plus en plus large : surveillance, vie scolaire, encadrement, prévention, participation au suivi pédagogique, gestion du numérique, sécurité, devoirs faits. L'encadrement réglementaire renforcé via la circulaire 2025 souligne la précarité persistante : contrats courts, recrutement permanent en flux tendu, fortes responsabilités, pressions organisationnelles et faible visibilité sur les perspectives, même avec la possibilité récente d'un CDI. Les AED demeurent essentiels au fonctionnement des établissements mais sans reconnaissance réelle.

Dans ce contexte, **Action & Démocratie** organise une journée de travail, dédiée aux conditions d'exercice des AESH et des AED

Jeudi 15 janvier 2026 - de 9h à 17h Lycée professionnel Guy Mollet

57 Rue Bocquet Flochel, 62000 Arras

Cette réunion a pour objectif de faire remonter collectivement la réalité des conditions de travail et d'élaborer des revendications précises pour améliorer l'accompagnement et les postes.

Les inscriptions sont limitées à 25 personnes, n'attendez plus et inscrivez-vous en cliquant sur le lien : <a href="https://forms.gle/idFW85mBo8dzqXcA9">https://forms.gle/idFW85mBo8dzqXcA9</a>

Votre repas sera pris en charge par notre syndicat. Pour cela nous vous demandons de vous inscrire, **au plus tard le 10 décembre** afin que nous puissions vous envoyer votre convocation et vous permettre de réaliser la demande d'autorisation spéciale d'absence (ASA) auprès de votre autorité fonctionnelle (PIAL ou PASS).

Votre présence est essentielle pour défendre vos droits et améliorer vos conditions de travail.

**ENSEMBLE, FAISONS VALOIR VOS DROITS.** 

Rejoignez Action & Démocratie CFE-CGC! Adhérer ici

Un syndicat qui agit et qui n'est pas uniquement dans la posture!